



**DICRIM**

**2025**

# PRÉVENTION DES RISQUES



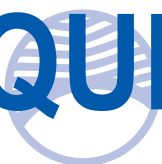
INONDATION



SEISME



INDUSTRIEL



RUPTURE  
DE BARRAGE



CANICULE  
SECHERESSE

**que Faire?**



TRANSPORT DE  
MATIERES DANGEREUSES



METEO



MOUVEMENT  
DE TERRAIN



GRAND  
FROID

Commune de  
**POSANGES**



## Le mot du Maire

Conformément au décret du 11 octobre 1990, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) recense les mesures de sauvegarde répondant aux risques naturels et technologiques majeurs sur le territoire de la commune.

Il vous informe des mesures préventives et des consignes de sécurité à connaître et à suivre afin de réduire les conséquences de ces risques.

Ce document est à lire et à conserver précieusement !

**Daniel BRULEY**

## Qu'est-ce-qu'un risque majeur ?

Un risque majeur est la possibilité que survienne un **évènement**, dont les effets peuvent **mettre en jeu des vies humaines** ou **occasionner des dommages importants** sur les biens ou l'environnement. Il est qualifié de majeur quand il est caractérisé par **sa faible fréquence** et par **son énorme gravité**.

Il existe **plusieurs types de risques majeurs** :

- **Les risques naturels** : les inondations, les feux de forêt, les mouvements de terrain, les séismes, le radon, la météorologie, ... ;
- **Les risques technologiques** (liés à l'activité humaine) : les risques industriels, nucléaires, le transport de matières dangereuses et la rupture de barrage, ...

# Risques majeurs potentiels pour la commune

## Risques naturels :

- Séisme,
- Coulée de boues,
- Grand froid, Orage et vent violent, canicule.

## Risques Technologiques :

- Rupture de digue.

## Les différents pictogrammes

Mettez-vous  
à l'abri



Lavez-vous  
abondamment



Ne vous exposez pas  
pour aller chercher  
vos enfants

Fermez toutes  
les ouvertures



Portez un  
masque



Ne fumez pas

Montez vous  
réfugier à l'étage



Abritez-vous sous  
un meuble solide



N'appellez les secours  
qu'en cas d'urgence  
absolue

Coupez  
l'électricité  
et le gaz



Eloignez-vous  
des maisons



Ne prenez pas  
la voiture

Lavez-vous  
les mains



Se renseignez  
à la mairie



Ne montez pas  
sur le toit

Débroussailliez  
autour des maisons



Aérez la maison



Ne vous promenez  
pas en forêt

Avoir une petite  
pharmacie



Ne prenez pas  
l'ascenseur

Restez informés  
Radio

France Bleu Bourgogne 98.3FM



Restez informés  
Télévision

France 3 Bourgogne

# Les Vigilances et Alertes

L'**alerte aux populations** est l'action de prévenir de l'arrivée d'un danger afin que celles-ci puissent s'en protéger. Elle peut être donnée par :



## L'alerte mobile

La sirène des véhicules des sapeurs pompiers.



## Le Porte à porte

Le **porte à porte** peut être utilisé pour atteindre des populations nécessitant une attention particulière (personnes âgées, à mobilité réduite, malentendantes, sous surveillance médicale...). Il est assuré par les services municipaux.



## La radio

Suivez l'évolution de la situation et les instructions des autorités en écoutant la radio : **France Bleu Bourgogne : 98.3 FM**



## La télévision

**Restez informé en regardant France 3 Bourgogne :**

Numérique : TNT, Chaîne 3

Câble : Numéricable : Chaîne 3

Satellite : Canalsat, Chaîne 355 ; Fransat, Chaîne 306



## L'envoi de SMS

L'**envoi de SMS** peut être utilisé pour atteindre les populations.

# Les Vigilances et Alertes



## L'application "PanneauPcket"

L'application permet de recevoir gratuitement les infos et les alertes de la commune.

**Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle**



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.  

- 2 Tapez "PanneauPcket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPcket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

**BONNE UTILISATION !**



## Numéros utiles

Mairie de Posanges :  
**03 80 33 93 61** (horaire d'ouverture)

Gendarmerie : **Le 17**

Pompiers : **Le 18**

SAMU / SMUR : **Le 15**

Numéro d'urgence pour les personnes  
sourdes ou malentendantes :  
**Le 114**

ERDF (dépannage)  
**09 72 67 50 21**

Suez  
**0977 408 408**

Centre hospitalier de Semur-en-A. :  
**03 80 89 64 64**

SOS Mains - Dijon :  
**03 80 55 55 55**

Centre anti-poison  
**03 83 22 50 50**

Météo France  
**[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)**

Site Internet de prévention des crues  
**[www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)**

Portail de la prévention  
des risques majeurs  
**[www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)**

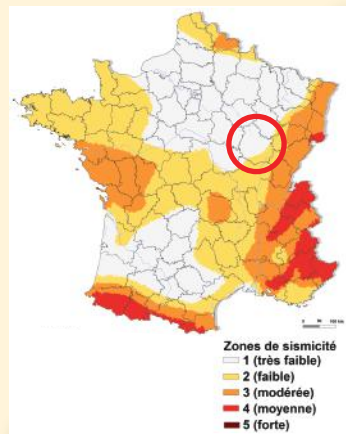


# Le risque naturel SISMIQUE

Un séisme ou tremblement de terre se traduit en surface par la vibration du sol. Il provient de la fracturation de roches en profondeur due à l'accumulation d'une grande énergie. La magnitude est une valeur qui caractérise la «puissance» d'un séisme. Elle est repérée sur une échelle dite de Richter et sa valeur est comprise entre 1 et 10, 10 représentant le séisme maximal.

## Risques pour la commune

Pour la commune, **le risque est très faible** car elle se situe en sismicité de niveau 1.



## Les bons réflexes

### PENDANT

- **Abritez-vous sous un meuble solide ;**
- **Eloignez-vous** des bâtiments et arbres ;
- **Coupez l'électricité et le gaz ;**
- **Ecoutez la radio** : France Bleu Bourgogne ;
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école** pour ne pas les exposer au danger. Les enseignants s'en occupent. Il faut leur faire confiance.
- **Ne prenez pas l'ascenseur ;**
- **Ne fumez pas.** Les canalisations de gaz pourraient être endommagées.

### APRES

- **Evaluez les dégâts et les dangers.**
- **Ne revenez à votre domicile** qu'après en avoir reçu l'ordre de la mairie.

Dans tous les cas :

- Ne rétablissez le courant et le gaz que si les installations n'ont subi aucun dégât ;
- Faites l'inventaire de vos dommages et préparez vos dossiers d'assurance.



# Le risque naturel COULÉE DE BOUES

*Une coulée de boue est le déplacement, généralement brutal, d'une couche superficielle de terre, à la suite d'orages ou d'averses violentes. Elle est due à la forte inclinaison du terrain et à la nature instable du sol.*

## Information sur les risques

Selon le cheminement naturel du relief, les coulées de boue (composée de terre, d'eau, voire graviers et cailloux) arrivent très rapidement sur les voies publiques puis dans les habitations. En plus des dégâts sur les cultures, les constructions, les routes et les réseaux peuvent être sévèrement impactés.



## Les bons réflexes

### AVANT

- Informez-vous **des risques encourus et des mesures de sauvegarde.**

### PENDANT

- **Quittez votre habitation ;**
- **Eloignez-vous** des bâtiments et arbres ;
- **Coupez l'électricité et le gaz ;**
- **Ecoutez la radio** : France Bleu Bourgogne ;
- **N'allez pas chercher vos enfants à l'école** pour ne pas les exposer au danger.  
Les enseignants s'en occupent. Il faut leur faire confiance.

### APRES

- **Évaluez les dégâts et les dangers.**
- **Ne revenez à votre domicile** qu'après en avoir reçu l'ordre de la mairie.

Dans tous les cas :

- Ne rétablissez le courant et le gaz que si les installations n'ont subi aucun dégât ;
- Faites l'inventaire de vos dommages et préparez vos dossiers d'assurance.



# Le risque météorologique **GRAND FROID**

*Il s'agit d'épisodes de grand froid et/ou de fortes chutes de neige qui dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières et constituent un danger pour la santé de tous.*

## Informations sur les risques

Il faut redoubler de vigilance en **se protégeant personnellement** et en **veillant sur les personnes fragiles** (personnes âgées, enfants, personnes précaires ou sans domicile).

Attention également au **risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone** dû au dysfonctionnement d'appareils de chauffage ou à une utilisation inappropriée d'appareils de chauffage (chauffage d'appoint utilisé en continu).



## Les bons réflexes

### AVANT

- **Vérifiez le bon état de votre installation de chauffage** (afin de prévenir les intoxications au monoxyde de carbone).

### PENDANT

- **Restez chez soi** ou évitez tout déplacement ;
- **Restez en contact** avec vos proches, les voisins ou amis qui sont seuls ;
- **Renseignez-vous sur l'état des routes** ;
- Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches ;
- **Prévoyez un équipement minimum** au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule ;
- **Protégez-vous des chutes** et **dégagez la neige des trottoirs** devant votre domicile ;
- **Protégez les canalisations d'eau** contre le gel ;
- Prévoyez des **moyens d'éclairage** de secours et faites une **réserve d'eau potable** ;
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez des précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion ;
- **Ecoutez la radio** et **respectez les consignes des autorités** ;
- **N'utilisez pas, pour vous chauffer, d'appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, etc et les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence ;
- En cas d'urgence, appelez le "15" (SAMU).



# Le risque météorologique **ORAGE ET VENTS VIOLENTS**

Une carte de vigilance est élaborée 2 fois par jour à 6h et à 16h par Météo-France :  
[www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)

**Ne pas sortir de chez soi pendant une tempête, des débris pourraient vous blesser !**

**4 niveaux de vigilance sont présentés :**



**Niveau 1 - Risque faible**



**Niveau 2 - Risque moyen**

(soyez attentif aux activités pratiquées lors d'un risque météorologique !)



**Niveau 3 - Risque fort**

(soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus !)



**Niveau 4 - Vigilance absolue**

(des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus !)



## Les bons réflexes

### **PENDANT**

- **Rester chez soi** ou éviter tout déplacement dans les départements concernés ;
- **Ecouter la radio** : France Bleu Bourgogne ;
- **Ne pas aller chercher ses enfants à l'école** pour ne pas les exposer au danger.  
Les enseignants s'en occupent. Il faut leur faire confiance.
- **Ne pas se promener en forêt.**

En cas d'obligation de déplacement :

- **Se limiter aux déplacements strictement indispensables**
- Signaler son départ et sa destination à ses proches.

Pour protéger votre environnement proche :

- **Ranger ou fixer les objets** sensibles au vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- **Ne pas intervenir sur les toitures** et ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol ;
- Prévoir des moyens d'éclairage de secours et faire une réserve d'eau potable ;
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prendre ses précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.



# Le risque météorologique **CANICULE-SÉCHERESSE**

Depuis la loi en date du 30 juin 2004, la carte de vigilance de Météo-France tient compte des fortes chaleurs présentant un risque sanitaire.

## Mesures prises par la commune

En cas de canicule, **le maire ou les conseillers municipaux** prennent **contact avec la population fragile** et rappellent les règles de sécurité.



## Les bons réflexes

- **Fermer les volets et fenêtres** le jour et les ouvrir la nuit ;
- **Se rafraîchir régulièrement** à l'aide d'un brumisateurs ou en prenant une douche ;
- **Boire** au minimum 1.5 litres d'eau par jour et éviter l'alcool, les graisses et les sucres ;
- S'habiller de vêtements légers ;
- A l'extérieur, **porter une casquette ou un chapeau** et rester le plus souvent possible à l'ombre ;
- Ne pas hésiter à demander de l'aide.

### Pour les personnes âgées

- Rester dans un endroit frais ou climatisé (garage, supermarché)
- Donner des nouvelles à son entourage (ami, voisin, famille).

### Pour les enfants et adultes

- **Ne pas rester dans des endroits confinés** (voiture, landau) ;
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses ;
- **Ne pas rester en plein soleil** ;
- Rester vigilant au travail ;
- Eviter les efforts physiques ;
- Prendre des nouvelles de son entourage (ami, voisin, famille).

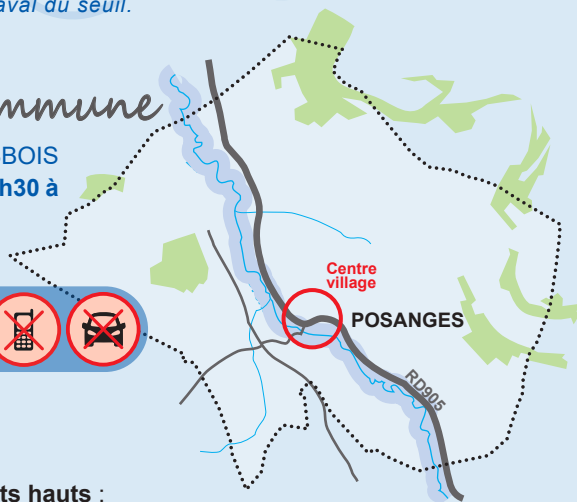


# Le risque technologique RUPTURE DE BARRAGE

Un barrage ou seuil est un ouvrage artificiel établi en travers d'une rivière, transformant en réserve d'eau un site naturel approprié. Le risque majeur est constitué par une élévation brutale et rapide du niveau de l'eau à l'aval du seuil.

## Risques pour la commune

Si une rupture du barrage de GROSBOIS était effective, l'eau mettrait moins d'1h30 à arriver sur la commune.



## Les bons réflexes

### AVANT

- Stationner les véhicules **sur des points hauts** ;
- **Mettre hors d'eau** : les meubles, les objets, ...
- Disposer d'un poste de radio à piles ;
- Faire une réserve d'eau potable et de produits alimentaires, rassembler les papiers, l'argent, les médicaments pour une éventuelle évacuation.

### PENDANT

- **Fermer portes, fenêtres** ;
- **Couper le gaz et l'électricité** ;
- **Monter à pied dans les étages** ;
- Ecouter la radio : France Bleu Bourgogne ;
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école pour ne pas les exposer au danger ;
- Ne pas téléphoner. Libérer les lignes pour les secours d'urgence ;
- **Ne pas s'engager sur une route inondée** ;
- Regagner au plus vite les points de regroupement et d'évacuation le plus proche :
  - Rue du Château (devant le n°11)
  - Rue St-Bernard (devant le n°17)

### APRÈS

- **Ne pas regagner son habitation**, si cette dernière a été endommagée ;
- Ne rétablir l'électricité qu'après un contrôle complet des circuits électriques ;
- **Chauffer dès que possible ou aérer** et désinfecter les pièces.



# RISQUES MAJEURS

## Récapitulatif des Bons Réflexes

### Risque Sismique



### Risque Coulée de boue



### Risque Grand froid



### Risque Vent violent



### Risque Canicule



### Rupture de Digues





# NOTES

Handwriting practice lines consisting of 20 horizontal dotted lines.

# PRÉVENTION DES RISQUES

## Que Faire ?



**Mairie de POSANGES**

1 rue du Moulin

21350 POSANGES

Téléphone : 03 80 33 93 61

mairie.posanges@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

**Jeudi de 15h à 18h**

Ce document a été réalisé par

---

**Syndicat des Eaux et de Services Auxois-Morvan (SESAM)**